



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 de vigilance environnementale créée en 1988, agréée pour la protection de l'environnement par le préfet de l'Aude au titre des articles L.141.1 et suivants et R.141.2 à R.141.20 c.env., et habilitée par le préfet de l'Aude à prendre part au débat sur l'environnement au titre des articles L.141.1 à L.141.3 et R.141.21 à R.141.26 c.env.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 3 mai 2025

Début du C.A. 16 heures

Etaient présent(e)s :

- Les membres du CA élus à l'Assemblée Générale de ce jour : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Phillipe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Eric LAPORTE, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Elections du Bureau d'ECCLA :

En l'absence d'autre candidat, sont élu(e)s à l'unanimité des présent(e)s :

- Président : Christian CREPEAU
- Secrétaire : Catherine VERGER-VIALA
- Secrétaire adjoint : Philippe CAZAL
- Secrétaire adjoint : Dominique CLEMENT
- Trésorier : Eric LAPORTE

Autres élus membres du Bureau : Jean-Louis ESCUDIER

Le bureau d'ECCLA se compose donc de 6 membres.

Approbation du CR du CA du 01/02/2025 : le compte-rendu du C.A. du 01/02/2025 est **adopté à l'unanimité.**

Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le **samedi 20/09/2025**. Merci de bien vouloir noter cette date dans vos agendas.

Narbonne, le 10/05/2025

La Secrétaire d'ECCLA, Catherine VERGER-VIALA.